

Marco Polo ou la route du savoir

Fruit d'un partenariat entre **La main à la pâte**, le centre culturel Français du Caire, la ville de Bologne, l'Université Libre de Bruxelles, et l'Université de Nankin, le projet **La route du savoir** propose à des élèves de 8 à 11 ans de différents pays de découvrir les boussoles et la cartographie à partir des récits de voyages de Marco Polo pour l'Europe, Ibn Battûta pour le monde arabe et de l'amiral Zang He pour la Chine.

Testé dans une quinzaine de classes de Belgique, de France, d'Italie et d'Égypte en 2004-2005, ce projet sera lancé à plus grande échelle en 2005-2006. **Les enseignants pourront s'appuyer sur trois modules** (pédagogique, documentaire, scientifique), un site Internet pour les échanges entre classes, et un réseau de spécialistes pour mettre en œuvre les 15 séances du projet. Au cours de nombreuses activités expérimentales qui seront proposées dans le module pédagogique, les élèves auront à échanger le résultat de leurs investigations sous la forme de graphiques, de textes, de dessins ou de données mathématiques. Au terme de ce parcours mêlant histoire, géographie, sciences, technologie et littérature les enfants découvriront la diversité et la richesse de nos cultures et leurs apports respectifs dans la construction d'une connaissance commune, universelle et partagée par tous. <http://www.mapmonde.org/marcopolo>

Dotation Globale d'Équipement 2005

Une **deuxième répartition de subventions au titre de la DGE 2005** a été attribuée fin septembre 2005 par la Préfecture du Jura pour des travaux de construction, extension, rénovation d'écoles.

En ont été bénéficiaires les communes ou les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) suivants, dans les circonscriptions de :

- Bletterrans : Aiglepierre, Chapelle Volland, Desne, Larnaud, Ruffey sur Seille ;
- Champagnole : Champagnole, Communauté des communes du Haut Jura Arcade, Sirod, Sivos de La Baroche, Sivos de la Combe d'Ain ;
- Dole 1 : Baverans, Chatenois ;
- Dole 2 : Saint-Aubin ;
- Lons1 : Messia sur Sorne ;
- Lons 2 : Communauté des communes de la région d'Orgelet ;
- Saint-Claude : Avignon les Saint-Claude, Sivos en Sapey, Villards d'Héria.

La mission du Médiateur Académique

Un réseau de médiateurs de l'Éducation Nationale a été instauré par le *décret n° 98-1082 du 1er décembre 1998*. Le Médiateur de l'Éducation Nationale et les Médiateurs Académiques sont nommés directement par le Ministre et leur action est **benévole**. Ils sont **«saisis» directement**.

Les médiateurs reçoivent les réclamations d'ordre **exclusivement individuel** concernant le fonctionnement du Service d'éducation, **de la maternelle à l'enseignement supérieur**, émanant :

- **des usagers** (parents d'élèves, lycéens, étudiants)
- **de tous les agents de l'Éducation Nationale**, quel que soit leur statut.

La réclamation doit être faite, **par écrit** (lettre, fax, ou courriel) et seulement lorsqu'un différend avec l'administration de l'Éducation Nationale n'a pas trouvé de solution

amiable.

Le recours au médiateur **ne peut donc intervenir qu'après** une démarche auprès de l'autorité responsable (Recteur, Inspecteur d'Académie, IEN, Chef d'établissement, Directeur d'école), suivie d'une réponse négative ou d'absence de réponse.

Le Médiateur de notre Académie, Inspecteur d'Académie honoraire est, actuellement, **Monsieur Michel VIGNERON**.

Il peut être joint :

- **par téléphone** au 03 81 65 49 74
- **par courriel** : michel.vigneron@ac-besancon.fr ou vignem@club-internet.fr
- **par fax** au 03 81 73 59
- **par courrier** : Monsieur le Médiateur académique, Rectorat, 45, avenue Carnot, 25030 BESANÇON CEDEX

INFORMATION SANTÉ

Le dépistage du cancer du sein : un programme pour toutes les femmes de 50 à 74 ans

Conformément aux objectifs fixés, entre octobre 2003 et août 2005, l'ensemble des Franc-Comtoises concernées a reçu une invitation à participer au dépistage du cancer du sein, soit 155 659 femmes âgées de 50 à 74 ans, dont 34 519 Jurassiennes.

En Franche-Comté, le nombre de nouveaux cas de cancer du sein est estimé à près de 600 par an et, chaque année, 200 Franc-Comtoises décèdent du cancer du sein. En 2004, 115 cancers ont été découverts, dont 6 en deuxième lecture, ce qui démontre l'intérêt de ce dépistage.

En 2004, 44 % des Jurassiennes ont déjà répondu à l'invitation de l'ADECA.

Cette démarche a été engagée à la réception de la prise en charge envoyée par l'ADECA ou spontanément en sollicitant le médecin traitant. Il n'est jamais trop tard pour prendre rendez-vous auprès de son radiologue, quelle que soit la date de réception de la prise en charge.

Le bon réflexe : une mammographie tous les deux ans, sur invitation de l'ADECA.

L'examen comprend deux clichés de chaque sein sous deux angles différents avec un matériel agréé et régulièrement contrôlé, un examen clinique des seins et un entretien avec le médecin. Les clichés sont, dans tous les cas, lus par deux radiologues, ce

qui permet de dépister un cancer, même inférieur à 1 cm.

Grâce au programme **«rendez-vous santé +»**, toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans bénéficient, tous les deux ans, d'une mammographie gratuite prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie sans avance de frais. Selon les études européennes, ce rythme permet de réduire de l'ordre de 30 % la mortalité des femmes par cancer du sein après 7 à 13 ans de suivi.

Un véritable réseau se crée dans le Jura pour atteindre le plus vite possible au moins 60 % de participation. Depuis fin 2003, la dynamique autour du dépistage du cancer du sein connaît une croissance notable.